

Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du Mardi 18 décembre 2018

Etaient présents :

Présents :

F.Dalongeville, V.Joly, Laurence Cohen-Carraud, Francis Meunier, F.mommelé, Gérard Kersmaker, Sylviane Mierlot, P.Lamoureux, Laurent Desmet, S.Derriche, A. Martin.

Excusés : Jean-Paul Nuyttens, Nadine Lemoine, Yannick Herbain, D.Herbain.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/12/2018

Secrétaire de séance : Sabrina Derriche.

1. Délibération 13^{ème} mois pour le personnels.

Le maire expose aux conseillers municipaux la possibilité d'accorder une prime de fin d'année au regard de la qualité du travail du personnel municipal.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire :

Décide de maintenir le régime indemnitaire au profit des agents titulaires et non titulaires de grades des cadres d'emploi des filières administratives et techniques dans la limite des taux annuels suivants appliqués à l'effectif réel en fonction dans la collectivité :

En conséquence, Madame Ducanchez Lysiane, Madame Vial-Pidemont Virginie et Mr Lafleuriere percevront une indemnité à titre exceptionnel correspondant à un treizième mois.

2. Fibre optique. Information sur le calendrier de mise en place.

Le maire indique que plusieurs réunions ont été faites avec les adjoints pour caler le déploiement de la fibre dans la commune. Les travaux d'implantation sont prévus sur le dernier trimestre, pour une mise en service au printemps 2020. La fibre sera installée sur les supports existants : aérien, sous-terrain lorsqu'il y a des fourreaux.

Les boîtes de connexion seront installées en limite de propriété. A charge ensuite au propriétaire de se relier.

- Les opérateurs : SFR est le principal opérateur. Nous ne disposons pas de certitude sur le dégroupage.
 - < Free : pas avant sept 19 si signature début 19.
 - < Orange : que 30 communes à date dans l'Oise. Voir avec eux si on va bien être éligible.

Une convention financière est signée par la syndicat mixte très haut débit de l'Oise. La part communale s'élève à 370 euros par prise, sur un coût total par prise d'environ 1200 euros. En fonction du nombre de prises identifiées, le coût global s'élève pour la commune à environ 80 000 euros. Le financement sera assuré par un prêt long terme via des organismes partenaires comme la Caisse des Dépôts.

3. Compétence eau et assainissement. Information sur les modalités de transfert de la compétence de la CCPV.

Le maire indique que le gouvernement dans le cadre de l'application de la loi Notre envisage le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2020. La date effective n'est pas encore arrêtée. Une étude en cours à la CCPV. Le législateur a prévu une minorité de blocage : si 25% des communes disent non ce n'est pas possible. En juillet 2019, il y aura un vote. Pour un report en 2026 sur assainissement. Pour l'eau, on reste à part. Comme notre syndicat est à cheval sur deux EPCI, il n'y a pas obligation de transfert.

Assainissement : il pourrait être inclus dans la CCPV. Notre projet serait intégré dans le collectif des autres communes. Mais pas précis de la façon dont cela serait fait. Fiche par commune pour comprendre leur démarche. Une harmonisation est envisagée pour 2031 des différents contrats en vue d'harmonisation.

4. Urbanisme. Point d'informations.

Le maire indique que concernant la vente du terrain de la voie ferrée, il est nécessaire de réaliser une étude de sol. Des contraintes ont été exprimées par le constructeur d'éventuel acheteur. Il est nécessaire que nous disposions de notre étude. Patrick Lamoureux prend en charge cette partie.

5. Eclairage Public.

Les travaux ont commencé rue Rambure pour changement des poteaux en béton, des projecteurs à LED seront installés sur les nouveaux poteaux. Récupération des deux projecteurs pour les installer à Villeneuve.

6. Questions diverses.

L.Cohen-Carraud : information sur la journée eau et climat par mail. Demande de faire une réunion sur ce sujet pour échanger.

P.Lamoureux : -Réunion SAGEBA annulée ce jour à Fresnoy le laut.

- Sécurité école : Vérification tous les 5 ans à la cantine, une mise en conformité doit être faite au niveau blocs de sécurité + des blocs de prise. Un devis de 2 000€ a été établi (travaux prévu aux vacances de Noël). Des travaux sont également à prévoir dans la salle informatique (3000€) prévisions en été 2019. une formation pour utilisation des extincteurs a été faite aux personnels.

-le comité des fêtes a organisé le Noël des enfants vendredi 14 décembre 2018, une quinzaine d'enfants de la commune ont participé.

Alain Martin : - demande si la taxe d'aménagement sera applicable en 2019.

Francis Meunier : demande la date de la journée citoyenne. Mr le Maire annonce que cette journée aura lieu le 27 avril 2019, le repas des anciens aura lieu le 28 avril 2019.

Laurent Desmet : Demande quand s'arrête les travaux rue de la Ste Marie (camions de betteraves bientôt).

Gerard Kersemacker : cadastre

Sabrina Derriche : remise des colis des anciens samedi 15 décembre, une trentaine de personnes ont participé. Remerciement à Gilliocq pour les magnifiques colis de Noël.

11 novembre : -Félicitations pour la participation des enfants et des enseignants.

V.Joly : -Organisation d'une sortie annulée suite aux manifestations. Report au printemps.

F.Dalongeville : -ouverture des Mairies pour recueillir les doléances des habitants, ouverture de la Mairie le samedi, échos assez positif.

-remerciement à tous pour le 11 novembre.

-remerciement pour les décorations devant l'Eglise et à l'intérieur de l'Eglise.

Le Maire, Fabrice Dalongeville